

Tout risque de spoliation n'a pas été écarté

LA CHAUX-DE-FONDS L'éguée au Musée des beaux-arts de la Métropole horlogère en 1986, la collection Junod contient-elle des œuvres spoliées? L'historienne de l'art Cristina Iancu a mené les premières recherches.

PAR **DANIEL DROZ**



David Lemaire, le conservateur du Musée des beaux-arts, dans la salle où est exposée la collection Junod. NICOLAS MONTANDON

«Le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds a beaucoup de chance qu'une chercheuse de l'envergure de Cristina Iancu ait choisi de s'intéresser à ses collections.»

Le conservateur David Lemaire fait référence à celle qui a mené des travaux sur la provenance des tableaux de la collection Junod, léguée à l'institution en 1986.

Plus précisément, la chercheuse tente de déterminer si, parmi ses 29 œuvres, certaines auraient été spoliées entre

1933 et 1945, majoritairement à des familles juives.

La note maximale pour son master

L'historienne de l'art l'a fait dans le cadre de son mémoire de master à l'Université de Neuchâtel. «Pour lequel elle a obtenu la note maximale», relève le conservateur.

Dans la majorité des cas, Cristina Iancu est arrivée à la conclusion qu'il fallait poursuivre les recherches.

«Il y a un certain nombre de tableaux pour lesquels elle a pu écarté le risque d'une spolia-

tion», résume David Lemaire. «Et il n'y en a aucun pour lequel nous avons véritablement prouvé l'existence d'une spoliation. Toutefois, des questions importantes restent parfois ouvertes.»

Soutien de l'Office fédéral de la culture

Pour poursuivre cette enquête, le Musée des beaux-arts a déposé un dossier à l'OFC, l'Office fédéral de la culture, dans le cadre d'un appel à projets.

Ce mardi, l'OFC a annoncé que le projet chaux-de-fonnier recevra 30 000 francs. Il ne con-

tribuera pas à plus de 50% de la somme véritablement engagée par l'institution.

«C'est une bonne nouvelle, mais ça nous engage, nous aussi, financièrement et humaine-ment», dit David Lemaire. «Notre équipe contribue à la recherche.»

Une restauratrice a notamment aidé la chercheuse pour décrocher les tableaux et enlever les dos en carton non acide. «Pour pouvoir faire des photographies. Le dos d'un tableau est l'un des endroits où peuvent se loger beaucoup d'informations matérielles quant à

Des objets kanak spoliés à Saint-Imier?

Le Musée de Saint-Imier recevra une contribution de 25 000 francs de l'Office fédéral de la culture pour un projet de recherche. Il porte sur un lot de 14 objets kanak de Nouvelle-Calédonie.

Ils ont été donnés au musée en 1893 par l'industriel Louis Didisheim. Il s'agit de déterminer si ces objets proviennent de spoliations coloniales liées notamment à la répression de l'insurrection de 1878.

Des analyses matérielles et des recherches approfondies dans des archives régionales, nationales et internationales seront menées.

son histoire», explique le conservateur.

L'œuvre réapparaît

Le travail à mener n'est pas évident. «C'est d'une minutie terrifiante. Le jeu consiste, pour chacune des œuvres, à déterminer qui en a été propriétaire, de quand à quand, et dans quelles conditions se sont passés les transferts de propriété», précise-t-il. Cristina Iancu a fait l'exercice pour tous les tableaux de la collection. «De temps en temps, il y a un trou, on ne sait pas qui était le propriétaire entre telle et telle année. Puis l'œuvre réapparaît.»

Quelques fois, et pas seulement en raison des persécutions des nazis, les informations peuvent se perdre. «Elle a contacté une galerie émigrée à Londres, au milieu du 20e siècle, pour avoir des informations», illustre David Lemaire. «En fait, bien après la guerre, les caves de la galerie qui contenaient les archives ont été inondées.»

Pas d'accès aux archives

Dans un autre cas, Cristina Iancu s'est heurtée à un mur. «Il y a une galerie à Lucerne identifiée dans la vente de biens de fuite, c'est-à-dire vendus dans des contextes de persécution», raconte-t-il.

«Pour l'instant, la fondation héritière de cette galerie mène ses propres recherches. Elle n'offre aucun accès à ses archives privées aux chercheuses et aux chercheurs.»

Aujourd'hui, Cristina Iancu a identifié cinq tableaux pour lesquels elle aimerait faire des recherches plus approfondies. «Elle a l'impression qu'il y a des moyens d'obtenir les informations les plus complètes possibles, en vue de clarifier ces situations.»

Dans tous les cas, les travaux qu'elle a menés jusqu'à présent sont très précieux pour le Musée des beaux-arts. «Elle a déjà prolongé, avec beaucoup de rigueur, le travail qu'Edmond Charrière avait entamé au début des années 1990», dit David Lemaire.

Dans la continuité

«C'est une démarche importante, parce qu'elle s'inscrit dans la continuité», ajoute-t-il. «La Chaux-de-Fonds a été très sensibilisée à ces questions depuis la restitution du Constable.»

Spolié à une famille juive en 1942 à Nice, le tableau «La vallée de la Stour» avait fait l'objet d'une vente forcée l'année suivante par les autorités françaises de Vichy, avant d'être acquis par la famille Junod.

En 2008, les héritiers de la famille Jaffé avaient demandé sa restitution par la Ville, devenue propriétaire de l'œuvre. Elle a été effective en 2018, non sans quelques péripéties. Ce cas est loin d'être isolé. «Maintenant, tous les musées en Suisse sont confrontés à la nécessité de faire un travail de mémoire sur leurs collections», conclut David Lemaire.

NovoViz remporte le Prix BCN Innovation 2026

NEUCHÂTEL Trois start-up technologiques s'affrontaient pour décrocher l'enveloppe de 150 000 francs qui accompagne le prix.

La start-up neuchâteloise NovoViz remporte le Prix BCN Innovation 2026 et son enveloppe de 150 000 francs. Le vainqueur a été désigné par un jury composé de personnalités scientifiques et industrielles. Son nom a été révélé hier soir, lors d'une cérémonie tenue au théâtre du Passage, à Neuchâtel.

L'entreprise développe une nouvelle génération de capteurs d'imagerie, capables de détecter individuellement les

particules de lumière, ou photons.

Cette technologie doit permettre de concevoir des caméras à la fois très sensibles, rapides et économes en énergie.

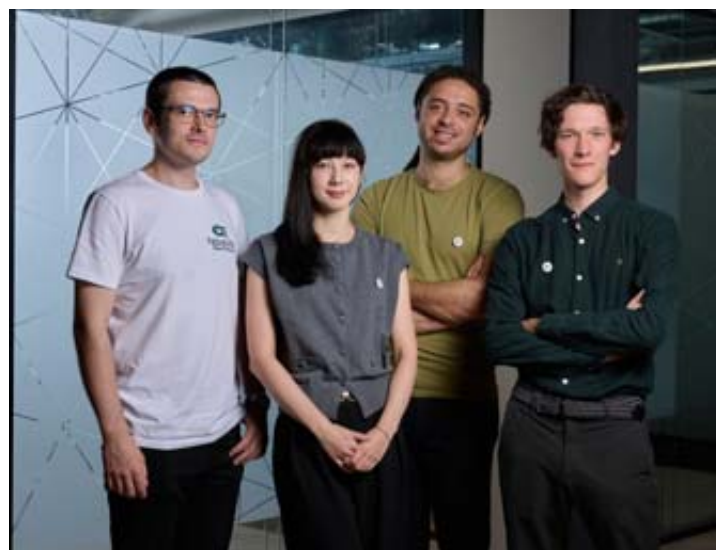
Aussi bien la lumière visible que l'infrarouge

NovoViz travaille notamment sur un capteur couvrant aussi bien la lumière visible que l'infrarouge à ondes courtes (SWIR). Il peut ainsi produire des images dans des conditions

difficiles, par exemple dans l'obscurité, le brouillard ou la fumée. Il permet également de révéler certains défauts cachés dans des matériaux.

Les débouchés visés vont de l'inspection industrielle à l'instrumentation scientifique, en passant par la sécurité, la défense et le spatial.

Particularité de la solution: une partie du traitement de l'image est réalisée directement sur la puce intégrée au capteur, ce qui réduit la quanti-



De gauche à droite, Andrei Ardelean, directeur technique; Andrada Muntean, directrice générale; Ekin Kizilkan, ingénieur pixel, et Charles Edouard Marchand, ingénieur produit, ont mis au point leurs innovations après de longues années de recherches. DAVID MARCHON

té de données à transmettre et à analyser.

Dix ans de recherches

La technologie s'appuie sur plus de dix ans de recherches menées au laboratoire AQUA de l'EPFL à Neuchâtel, complé-

tées par les développements propres de NovoViz. Le jury dit avoir notamment retenu la capacité de l'entreprise à transformer des technologies scientifiques complexes en solutions «intégrées, compactes et industrialisables», ainsi que

son avance technologique et ses premiers produits commercialisés. NovoViz devance les deux autres finalistes, Cassio-P et Solar Loop, qui reçoivent chacun 10 000 francs. Une vingtaine d'entreprises ont participé à ce concours. **LOË**